



## Directives pour la location de toilettes

Wim Verhuur attache une grande importance à la qualité et au service. Il en va de même pour notre département toilettes. Nous considérons qu'un sanitaire propre est un besoin fondamental. Afin de garantir une qualité optimale de nos services, nous vous demandons de bien vouloir tenir compte des points suivants.

### Livraison / enlèvement

Les toilettes sont livrées et enlevées gratuitement si la mise en place et/ou l'enlèvement peuvent être effectués pendant la tournée hebdomadaire de nettoyage.

Si vous souhaitez une livraison ou un enlèvement plus rapide, cela est possible moyennant le paiement de frais de transport, en fonction de la zone de transport dans laquelle vous vous situez.

Lors de la commande de votre toilette, nous demandons toujours une description claire et/ou une photo de l'emplacement où la toilette doit être installée. En l'absence de ces informations, nous ne pouvons être tenus responsables d'une livraison à un mauvais endroit ni des coûts qui en découleraient.

### Accessibilité

La toilette doit être accessible à tout moment pour nos chauffeurs. Concrètement, cela signifie que notre chauffeur doit pouvoir positionner son camion à une distance maximale de 5 mètres de la toilette (le tuyau d'aspiration mesure **au maximum 5 mètres**).

De plus, l'espace entre le camion et la toilette doit être libre de tout obstacle afin que les opérations puissent se dérouler de manière fluide et en toute sécurité, que ce soit pour la livraison, le nettoyage ou l'enlèvement.

### Utilisation

La toilette ne peut contenir, en plus des déjections humaines, que du papier toilette.

Les serviettes hygiéniques, sous-vêtements, vêtements, bouteilles, canettes, plastique ou autres déchets y sont strictement interdits.



## Autorisations

En tant que client, vous êtes tenu de disposer des autorisations nécessaires pour placer une toilette à l'endroit que vous avez indiqué. L'autorisation doit être valable jusqu'à au moins une semaine après la résiliation de la location, afin de prévoir suffisamment de temps pour l'enlèvement de la toilette.

Pour plus d'informations concernant les autorisations requises, vous pouvez vous adresser à votre commune. En cas d'infraction à cette obligation, tous les frais qui en découlent seront à la charge du client.

## Sécurité et dommages

En tant que locataire, vous êtes toujours responsable de la sécurité pendant la période de location. La toilette ne peut en aucun cas constituer une gêne ou un danger pour les tiers ou les passants. Elle doit être placée de telle sorte qu'une porte qui s'ouvrirait violemment en cas de fortes rafales de vent ne puisse toucher personne.

La signalisation est également à la charge du client.

Aucune assurance « bris de machine » n'est appliquée à nos toilettes. En tant que client, vous êtes donc entièrement responsable de tout dommage ou vol de la toilette. Nous vous recommandons vivement de toujours sécuriser la toilette contre les dégâts dus aux tempêtes ou le vol.

Si vous utilisez **un cadenas pour fermer la toilette**, nous vous demandons de toujours choisir un cadenas à code. Le code doit impérativement être communiqué à notre service de planification afin de garantir un nettoyage correct.

(Un cadenas peut également être loué en supplément au prix de 1 € / semaine.)

## Déplacement des toilettes

Si vous déplacez vous-même la toilette pendant la période de location, nous vous demandons de le signaler clairement afin que nous puissions planifier correctement le nettoyage. En cas de non-communication dans les délais, un déplacement inutile sera facturé au prix d'une semaine de location de la toilette.

Lors d'un déplacement, la toilette doit toujours être installée dans un endroit correct et sécurisé, et toutes les autorisations nécessaires pour ce nouvel emplacement doivent également être en ordre.

**Si les directives ci-dessus ne sont pas respectées, tous les frais qui en découlent seront facturés au client.**